

FICHE TECHNIQUE rev.2.00

NOM DU PRODUIT: SKIN RE-BALANCE

avec probiotiques Eubioskin® et extrait de bardane

FORMAT:

60 gélules de 600 mg

SHELF LIFE:

36 MOIS

CODE DE L'ARTICLE INTO02

MADE IN ITALY



DESCRIPTION DU PRODUIT:

Ambroslyaly Skin Re-balance est un complément alimentaire qui favorise la santé de la peau de l'intérieur. Sa combinaison unique d'ingrédients, notamment des probiotiques, de l'extrait de bardane, du zinc et des vitamines B3 et B6, agit en synergie pour favoriser un équilibre optimal de la peau, en réduisant l'inflammation et en soutenant la régénération de la peau. Ce produit est idéal pour les personnes qui souhaitent une peau radieuse et sans imperfections.

INGRÉDIENTS:

Bardane E.S. tit. 20% en Inuline (Arctium lappa L., racine), agent de charge : cellulose microcristalline ; Eubioskin [L. paracasei (SGL04) , L. plantarum (SGL07)], capsule végétale (hydroxypropyl méthylcellulose), Vitamine B3 (Niacine), Oxyde de Zinc, anti-agglomérant : dioxyde de silicium ; Vitamine B6 (Pyridoxine HCI).

MODE D'EMPLOI:

Il est recommandé de prendre 1 gélule par jour, de préférence entre les repas.

CONTENU MOYENNE:

CONTENU MOYEN	par dose journalière (*)	VNR (**) (%)	
Bardane E.S. Dont Inuline	200 mg 40 mg	•	
Eubioskin L. paracasei (SGL04) L. plantarum (SGL07)	2 mld UFC*** 1 mld UFC*** 1 mld UFC***	-	
Vitamine B3	16 mg	100%	
Zinc	10 mg	100%	
Vitamine B6	1,4 mg	100%	

dose journalière (*) = 1 gélule

VNR (**): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement UE 1169|2011

UFC (***) = unités de formation de colonies

EFFETS PHYSIOLOGIQUES:

Complément alimentaire à base d'Eubioskin®, un mélange breveté de probiotiques et d'extrait de Bardane titré en Inuline, qui peut être utile pour soutenir les fonctions purificatrices normales de l'organisme et favoriser le bien-être physiologique de la peau.

Le zinc et la vitamine B3 contribuent au maintien d'une peau normale.

La vitamine B6 contribue à la régulation de l'activité hormonale.

AVERTISSEMENTS:

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à se substituer à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans.

QUANTITÉ NETTE :

 $36g \ e \ 1.26 \ oz$

CONDITIONS DE CONSERVATION:

Conserver dans un endroit frais et sec. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement stocké.

DÉCLARATION D'ALLERGÈNES:

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEM- ENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLER- GÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NO	Ю	90
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes ; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception :a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques,y compris l'alcool éthylique d'origine agricole ; b) du lactiol.	NO	МО	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan [Carya illinoinensis (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de macadamia ou noix du Queensland (Macadamia ternifolia), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO ? total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	МО	Ю	Ю
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO